CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an)	$4.00
Edition hebdomadaire "	1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :

Par ligne 1ère insertion	0 10
" Chaque insertion subséquente	0 05
" Trois insertions par semaine..	0 06
" Deux " " "	0 07
" Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes —

Réclames : 10 centins par ligne chaque insertion —

LUNDI 6 MAI 1889

Nous publierons demain *in extenso* le texte de la conférence de M. Erastus Wiman sur l'union commerciale.

Certains journaux anglais semblent disposés à mener grand bruit, à propos d'une partie de la déposition de M. Parnell, dans laquelle, le chef irlandais, a reconnu délibérément, qu'en 1881, dans un discours prononcé dans la chambre des communes, contre les lois atroces que M. Foster proposait alors d'appliquer à l'Irlande, il aurait exagéré ou dénaturé la vérité des faits, en soutenant qu'il n'y avait plus en Irlande une seule société secrète.

De braves orangistes vont même jusqu'à conclure de cet aveu, que M. Parnell ne peut plus être considéré désormais que comme un menteur public, et que cela change toute la cause du *Times*.

Il est impossible d'être plus ridicule et de pousser plus loin l'hypocrisie politique.

M. Parnell a essayé de défendre son pays, contre les lois les plus oppressives qui aient jamais existé chez aucun peuple, en niant l'existence des conspirateurs. Nous ne disons pas qu'il ait eu tort ou raison ; mais quelle est l'opposition qui n'en a pas fait autant ?

Nous serions bien curieux de savoir ce que répondrait lord Hartington, interrogé sous la foi du serment, dans le cas où on lui demanderait s'il pensait ce qu'il a dit, quand il a affirmé devant le corps électoral, en 1886, qu'on pouvait administrer l'Irlande sans lui accorder le *home rule*, et sans se laisser entrainer pour cela à voter contre elle les lois de coercition, qu'il a lui-même votées quelques mois plus tard.

Peut-être embarrasserait-on beaucoup M. Blake et M. Laurier, en leur demandant, sous la foi du serment, s'ils pensaient ce qu'ils ont dit, quand ils ont affirmé que le gouvernement, était la cause unique de l'insurrection du Nord-Ouest ; et peut-être, sir Richard Cartwright n'aimerait pas à prendre l'évangile et à invoquer le nom de Dieu, pour affirmer devant un tribunal que le Canada est légalement obligé de racheter en moins de dix ans, et à n'importe quel prix, les bons à 3% de l'emprunt 1888.

Tout en regrettant que l'exagération prenne aussi facilement la place de la vérité dans les discours politiques, nous nous garderons néanmoins de traiter de "menteurs publics" les hommes considérables dont nous venons de citer les noms. Mais il n'est que juste d'appliquer la même règle à M. Parnell. Nous estimons, quant à nous, que M. Parnell a montré, comme de coutume, un grand courage et une grande loyauté, en reconnaissant simplement qu'il avait exagéré les faits, au lieu de se retrancher derrière quelque fauxfuyant, qu'il lui eût été extrêmement facile de trouver, s'il n'eût pas tenu avant tout, à faire une déclaration irréprochable au point de vue véridique.

L'*Electeur*, se plaint amèrement de la méchanceté des journaux qui ont attribué au dégoût que causait à M. Laurier, la façon dont il était traité par ses partisans, son départ d'Ottawa, six jours avant la fin de la session. Vers la même date, l'*Electeur* se faisait écrire d'Ottawa, que le parti conservateur était en pleine décomposition, qu'une crise était imminente et que sir John A. Macdonald ne pouvait plus même tenir un *caucus*, sans être exposé à y subir les vives récriminations de ses partisans. Le *Progrès de Windsor* reproduit pieusement ce tissu de faussetés.

Sic vos non vobis !

Les progrès faits par le *Home Rule* dans l'opinion publique anglaise, depuis les dernières élections générales, peuvent se prouver clairement par le nombre de sièges que les gladstoniens ont gagnés, dans les diverses élections partielles.

Les gladstoniens ont gagné dix sièges et les conservateurs n'en ont gagné qu'un. En outre, dans les quelques circonscriptions où la majorité n'a pas été modifiée, le nombre des voix gladstoniennes s'est considérablement accru.

Les sièges gagnés par les gladstoniens sont : Burnley, Lepalding, Coventry, Northwick, West Edimburgh, Southampton, Ayr, Govan, Kennington et Rochester.

Les conservateurs n'ont gagné que Doncaster, qui a été repris par eux sur les parnellistes, à la suite d'une invalidation d'élection.

Le résultat de ces élections partielles, a été de réduire la majorité du gouvernement de 18 voix, et la réduction de la majorité a été porté à 28, par le retour au bercail de 5 libéraux dissidents.

Voici du reste, l'état comparatif des partis en 1886, et à l'heure actuelle.

	1886	1889
Conservateurs	316	310
Libéraux dissidents	78	70
Total des voix ministérielles	394	380
Libéraux	190	205
Irlandais *Home Rulers*	86	85
Total des voix de l'opposition	276	290

La majorité ministérielle, qui était de 118 voix à l'avénement du cabinet Salisbury, n'est plus maintenant que de 90.

Nous avons reçu, samedi soir, le premier numéro du *Spectateur* de Hull, auquel nous souhaitons longue vie et prospérité.

Le *Spectateur* annonce dans son article programme, que sa politique sera opportuniste, et que la situation du comté d'Ottawa est, comme celle des comtés d'Algoma ou de Chicoutimi et Saguenay, une situation qui l'oblige à être bien avec tous les gouvernements.

En conséquence, notre confrère nous avertit qu'il ne faudra pas nous étonner, si nous sommes appelés à lire dans le même numéro un article louangeur sur la politique colonisatrice et agricole du gouvernement de Québec, et une appréciation non moins juste du gouvernement d'Ottawa.

Le *Spectateur* s'annonce comme organe indépendant. Diverses personnes prétendent qu'il est fondé par un groupe de libéraux dissidents, et adversaires de M. Rochon.

L'*Evening Journal*, nous apprenait samedi soir une grande et surprenante nouvelle. L'association conservatrice libérale des ouvriers anglais d'Ottawa, qui comprend beaucoup plus d'employés publics que d'ouvriers, a tenu une séance, dans laquelle on s'est plaint avec insistance du trop grand nombre de canadiens-français employés par le gouvernement, notamment par les départements des travaux publics et de la milice, et par l'imprimerie du gouvernement.

Pour une belle effronterie, voilà qui est d'une belle effronterie. A quand, si l'on veut le faire, le *meeting* dans lequel on comptera le nombre des canadiens-français employés, proportionnellement à la population des deux races, et surtout, le nombre excessif des anglais, employés dans tous les départements ministériels, autres que les travaux publics, la milice et le secrétariat d'Etat ? M. J. Tassé, a fait jadis ce calcul dans une suite de lettres au *Mail*, lequel s'est trouvé tellement édifié qu'il a refusé de publier la suite de cette correspondance. On peut la rééditer.

Le *St. John's Globe* prétend que le sénateur McCallum a mené une furieuse campagne contre le chemin d'Harvey à Salisbury, pour se venger de l'échec d'un chemin de fer auquel il s'intéressait, et contre lequel le comité des chemins de fer s'était prononcé quelques jours auparavant, sous l'influence du gouvernement.

L'*Electeur* a une manière à lui de résumer l'historique de la session qui vient de finir.

Sous prétexte de donner une vue d'ensemble, il énumère les principaux votes en se bornant à les faire précéder d'un commentaire à sa façon.

Citons-en quelques exemples :

10 *avril*—Un emprunt de $20,000,000 contracté en apparence à 3%, mais à des conditions qui porte l'intérêt à 5%, et même davantage.—L'opposition dénonce énergiquement cette scandaleuse transaction.

15 *avril*.—L'opposition dénonce l'application de l'onéreux système des pensions gratuites à la police du Nord-Ouest, et demande de mettre la police sur le même pied que les autres fonctionnaires, mais la majorité ministérielle approuve ce gaspillage.

22 *avril*.—L'opposition dénonce une dépense de plus de $100,000 jetées à l'eau, quand il y a ici tant d'autres entreprises désirables, que le gouvernement refuse d'encourager.

Les noms des votants suivent, sans autre explication ; et, tel député restera dûment atteint et convaincu auprès des abonnés de l'*Electeur*, d'avoir aidé le gouvernement "à jeter $100,000 à l'eau," sans que ces derniers en sachent jamais autre chose.

Et le plus beau est que ces $100,000, qui, entre parenthèses, ne sont pas $100,000, mais bien $125,000 représentent une fraction des subventions aux *steamers* transocéaniques, que tout le monde, sans distinction de partis, a chaleureusement approuvées dans le district de Québec ! C'est ce que l'*Electeur* appelle une dépense inutile de $100,000 jetées à l'eau.

Ainsi compris, le journalisme politique cesse d'être un moyen d'éclairer le public, pour n'être plus qu'un instrument de tromperie et de falsification ; nous dirions volontiers, si nous ne voulions pas être trop sévères, un instrument d'abêtissement du corps électoral.

La maison Eusèbe Sénécal & Fils, de Montréal, vient de publier la version française de l'édition complète et officielle de la discussion de la chambre des communes, sur les biens des Jésuites. Elle est en vente chez M. Guillaume, libraire, rue Sussex.

C'est une brochure de 200 pages en texte compacte, qui sera d'un grand intérêt pour l'histoire politique de ce pays, et que voudront posséder, sous sa forme réduite, les nombreuses personnes qui s'intéressent à la discussion des affaires publiques et qui n'ont pas dans leur bibliothèque, la volumineuse collection du *Hansard*.

Le *Free Press* est toujours d'une merveilleuse mauvaise foi. Il demande comment il se fait, qu'un certain nombre de sénateurs, passant pour être sous l'influence politique de M. Chapleau, se soient abstenus dans la question du chemin de fer d'Harvey à Salisbury, Hélas ! c'est tout simplement que ces sénateurs, ni moins ni plus coupables qu'une trentaine d'autres, avaient eu le tort de quitter Ottawa, dans la conviction que toutes les questions étaient réglées et que les derniers bills passeraient sans opposition, selon l'usage.

Etant donné le peu qu'on sait ou qu'on croit savoir dans le public, sur les relations plus ou moins intimes des différents ministres entre eux, et sur l'accord des intérêts entre les diverses provinces, aller chercher M. Chapleau, parmi tous les autres, pour le représenter comme adversaire de la ligne d'Harvey à Salisbury, c'est tout simplement de la haute fumisterie politique.

LA CONFERENCE DE M. WIMAN

M. Erastus Wiman est un joli parleur, et il a obtenu, avant-hier, le succès personnel auquel il avait droit. Il soutient agréablement sa thèse, et il enfile les sophismes, les uns au bout des autres, avec un art indéniable.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur la faute que la chambre de commerce avait commise en l'appelant à Ottawa. Le discours d'avant-hier n'a pu que nous confirmer dans notre sentiment. Il était impossible de choisir une date plus inopportune que celle qui a été prise. Nous venons d'assister à trois mois de session, pendant lesquels la moitié environ des débats de la chambre et la presque totalité des débats du sénat ont été absorbés par la question de l'union commerciale ou de la réciprocité illimitée. Le public en est saturé ; et M Wiman ne pouvait provoquer quelque intérêt, qu'à la condition de dire des choses nouvelles, c'est-à-dire de se mettre en contradiction plus ou moins ouverte avec ceux de ses élèves qui ont soutenu sa thèse dans le parlement.

Hâtons-nous de reconnaitre—et nous le faisons avec une joie sans mélange—que M. Wiman n'a pas failli à cette tâche. L'opposition, obligée dans un intérêt politique de dissimuler son véritable jeu, vient de passer trois mois à jurer ses grands dieux qu'elle ne songeait pas à "l'union commerciale," et que ce qu'elle demandait, sous le nom de "réciprocité illimitée," était toute autre chose. M. Wiman nous a laissé entendre que cette tactique de ses amis était purement et simplement une imposture. Il nous a dit, avant-hier, qu'il ne nous parlerait pas de la "réciprocité illimitée," parcequ'il ne lui était pas donné de bien comprendre ce que cela pouvait bien être ; et il a ajouté que la seule thèse sérieuse, celle qu'il se proposait de soutenir était la thèse de "l'union commerciale."

Il ne nous a pas dissimulé, non plus, ce qu'il faut entendre par "union commerciale". L'union commerciale c'est l'annexion douanière. Nous serons soumis aux tarifs de douanes votés par le congrès de Washington. Les bureaux de douanes situés au Canada, seront administrés par des officiers des Etats-Unis. Il ne faudra même pas nous attendre à ce que des canadiens y soient employés, sinon en très petit nombre ; car, on conçoit que les Etats-Unis, en nous ouvrant leurs frontières, soient obligés de prendre les précautions les plus rigoureuses contre les fraudes qui pourraient être commises, à leur détriment, dans un pays étranger au leur. Les lois sur le revenu intérieur, qui sont inséparables des lois douanières, devront également passer sous la direction du congrès de Washington. Les agents des Etats-Unis percevront toutes nos recettes ; et ensuite, le gouvernement de Washington nous remettra, sur l'ensemble des sommes perçues, une part proportionnelle à notre population ; à peu près dans les mêmes conditions que nos provinces reçoivent aujourd'hui, du gouvernement fédéral, un subside par tête.

Quelle sera cette quote-part ? M. Erastus Wiman, dont on ne saurait trop louer la rare franchise, nous a déclaré en toute sincérité, qu'elle serait très inférieure au montant des recettes perçues par le Dominion Autrement dit les Etats-Unis feront sur nous un joli bénéfice. Ce sera ensuite affaire à nous de diminuer nos dépenses, ou de recourir à la taxe directe, si nous voulons équilibrer notre budget. M. Wiman nous déclare, d'ailleurs, en guise de consolation, que nous serions un peuple bien difficile, si nous n'étions pas capables de nous contenter, pour l'administration des dépenses publiques, d'une somme proportionnelle à celle qui suffit aux Etats-Unis.

Assurément, l'orateur unioniste mérite des remerciments pour avoir écarté tous les voiles, et pour nous avoir dit carrément ce que les libéraux des deux chambres s'efforçaient de nous dissimuler. Nous savions bien un peu à l'avance, ce que c'était que l'union commerciale. Mais quand nous donnions notre interprétation, on pouvait nous accuser d'être injustes envers nos adversaires et de méconnaître leurs intentions. Cette fois ci, c'est le père même de l'union commerciale qui parle. Il n'y a plus de doute possible. Chacun sait désormais à quoi s'en tenir.

Cette partie du discours de M. Wiman a été, à vrai dire, la seule qui offrit pour nous quelque intérêt. M. Wiman est incomparable pour la franchise de ses aveux ; il est moins remarquable pour la force de son argumentation ; et malgré tout le soin que nous avons mis à écouter son discours, il nous a été impossible d'y trouver autre chose que de purs sophismes.

M. Wiman prétend que l'annexion nous menace ; il affirme qu'il n'en veut pas ; et il nous dit que l'union commerciale est le seul moyen de l'éviter. Nous ne sommes pas convaincus du tout de la vérité de cette assertion. Mais la belle avance, si, sous prétexte d'éviter l'annexion, nous avons la chose sans avoir le mot. Que nous restera-t-il, le jour où nous ne serons plus maîtres de notre budget, et où les officiers américains auront juridiction dans notre pays ? Nous serions dans une situation mille fois pire que les états de l'union ; car, au moins, ceux-ci envoient des représentants au congrès, et ont droit d'y faire entendre leurs voix. Notre situation sera celle d'une province vassale de l'étranger, à peu près comme pouvait l'être la situation de la Sicile, sous la république romaine et sous la domination du proconsul Verrès. Jolie perspective ! L'annexion pure et simple vaudrait mille fois mieux.

M. Wiman nous dit encore que tous les Etats qui ont fait une union commerciale, s'en sont bien trouvés, et il cite à l'appui de son dire, les Etats-Unis qui ne sont eux-mêmes qu'une vaste union, et le *zollverein* allemand. Nous contestons si peu cette doctrine, que nous l'avons pratiquée nous-mêmes, lorsque nous avons fait l'union des sept provinces du Canada et constitué l'Amérique Britannique du Nord. Mais à moins de professer le libre échange universel, il faut bien que l'union commerciale ait ses limites communes avec celle de la nationalité. Le *zollverein* allemand a englobé des états allemands ; il n'a proposé d'union douanière ni à la France ni à la Russie ; et s'il venait quelque jour à en proposer une, à la Hollande et au Danemark ce serait pour les manger. C'est précisément l'avenir que nous désirons éviter au Canada, lorsque nous repoussons l'union commerciale avec les Etats-Unis.

L'orateur unioniste a soutenu, à la remorque des chefs libéraux, que c'était l'agriculteur qui faisait les frais de la protection. Jamais plus grande fausseté n'a été débitée ; mais quelque soit la part que l'agriculteur paie, le paierait-il moins, sous le tarif des Etats-Unis qui dépasse 40 pour cent, et auquel M. Wiman reconnaît qu'il faudra ajouter la taxe directe ?

Il nous affirme que plusieurs de nos industries auraient à gagner à l'union commerciale, et il invoque par exemple, l'industrie des chaussures et les scieries de M. Eddy. Nous n'avons jamais douté que le Canada eût à faire avec les Etats-Unis un grand commerce à bois. Le gouvernement du Canada en était tellement convaincu, qu'il n'a pas attendu l'avis de M. Wiman, pour établir un droit à l'exportation sur les billots. Mais ce serait pour nous une triste perspective de nous réduire à l'état d'hommes de forêts, et de ne plus pouvoir vivre que de la vente de nos bois. Que deviendraient nos autres industries, qui se sont élevées et qui ont grandi grâce au tarif ? M. Wiman avoue, que celles qui ont besoin de la protection pour vivre, périraient. S'il s'en console, tant mieux pour lui ; mais c'est ce que nous appelons tout simplement la ruine du Canada.

En terminant, l'orateur a tenu à faire sa petite incursion sur le domaine politique. Il a parlé des Jésuites. Il s'est surtout exclamé contre l'accusation qu'on lance contre les partisans de l'union commerciale, de manquer de patriotisme. Quel manque de patriotisme y a-t-il, a-t-il demandé ingénument, à aimer à vendre ses œufs aux Etats-Unis ?

Sur une question aussi grave, il importe de ne pas jouer sur les mots. Il n'y a aucun manque de patriotisme à être partisan du libre-échange pour ceux qui considèrent, à tort ou à raison que le libre-échange serait utile à la prospérité du pays.

Il n'y a aucun manque de patriotisme à aimer à vendre ses produits à un bon prix, et à les vendre à l'étranger quand l'étranger est disposé à les payer plus cher, que les nationaux. Mais là où le manque de patriotisme commence, c'est lorsque pour suivre un but électoral, on calomnie sciemment son pays devant l'étranger. Là où le manqué de patriotisme est hors de doute, c'est lorsqu'on demande à son pays de s'aplatir devant une nation voisine. Là ou la trahison n'est pas bien loin, c'est lorsque, sous le faux nom d'union commerciale, on poursuit un système qui ne peut être que la destruction de la nationalité canadienne et lorsqu'on nous mène sans nous le dire, à la double alternative de renoncer à notre indépendance politique en nous annexant aux Etats-Unis, ou, ce qui serait pire encore, de renoncer à jouer le rôle de citoyens libres et de nous transformer en une province vassale, administrée du dehors, par un parlement dans lequel nous n'aurions pas même de représentants.

TELEGRAMMES

Les fetes du centenaire a Versailles

COUP DE FEU TIRE SUR LE PRESIDENT CARNOT PAR UN MONOMANE

Rochefort n'aura pas de sauf-conduit

M. Goschen est designe comme futur "leader" de la chambre des communes

L'ambassadeur d'Italie absent de Paris

OUVERTURE DU PARLEMENT BREZILIEN

Le centenaire de la réunion des Etats-généraux

PARIS, 5—La cérémonie du centenaire de la réunion des Etats-généraux a eu lieu, aujourd'hui, à Versailles.

Au moment où la voiture du président Carnot quittait le palais de l'Elysée, un coup de feu a été tiré sur le président par un nommé Perrin ; mais le pistolet n'était pas chargé à balle.

Le président a continué sa route au milieu des acclamations de la foule, et il est arrivé à Versailles, où la cérémonie devait avoir lieu dans la *Galerie des glaces*.

M. Leroyer, président du sénat, y a reçu le président, qui a prononcé un discours vivement applaudi, dans lequel il a fait appel à l'union de tous les bons français.

L'évêque de Versailles, en présentant son clergé au président de la république, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la part considérable que le clergé de France a prise au mouvement réformateur de 1789.

Après la cérémonie, un banquet a eu lieu dans la *Salle des batailles*.

Le président de la république est ensuite rentré à Paris, avec son cortège, par Ville d'Avray, St. Cloud et le Bois de Boulogne.

Le soir, toutes les rues de Paris étaient brillamment illuminées.

Des dépêches, reçues des principales villes de France, disent que partout la fête du centenaire a été célébrée avec un grand enthousiasme.

Tentative d'assassinat sur le président Carnot

PARIS, 5—Le coup de feu tiré sur le président Carnot, a provoqué une vive émotion et une violente indignation de la part de la foule qui entourait le palais de l'Elysée.

On n'a pas su, au premier moment, que le pistolet n'était chargé qu'à poudre. La foule voulait écharper l'assassin, et la police a eu beaucoup de peine à l'arracher de ses mains et à le conduire sain et sauf jusqu'au poste.

Perrin est un ancien soldat de marine, qui prétend avoir à se plaindre d'une injustice commise à son égard par le gouverneur de la Martinique. Il dit qu'il n'avait pas l'intention de tuer le président, mais qu'il voulait faire du bruit, afin d'attirer l'attention sur lui et de se faire rendre justice. C'est un de ces monomanes, comme on en a vu plusieurs autres depuis quelques années, notamment celui qui a tiré sur M. de Freycinet dans des circonstances à peu près identiques.

Rochefort à Douvres

PARIS, 5—Henri Rochefort est à Douvres, où il attend le sauf-conduit qu'il a demandé au gouvernement français, pour traverser la France et se rendre en Algérie aux obsèques de son fils.

Il est exaspéré de ce que le sauf-conduit n'arrive pas et refuse de recevoir aucune visite.

Le bruit court que le gouvernement a décidé de refuser le sauf-conduit. Le ministre de la justice estime que, si l'on permettait à Rochefort, qui est actuellement sous le coup d'un mandat d'arrestation et qui est poursuivi devant la haute cour, de traverser la France, ce serait reconnaitre, d'une façon indirecte, qu'on ne le considère pas sérieusement comme un criminel, manquer de respect au sénat et enlever par avance toute autorité morale à l'arrêt de la haute cour.

Le leadership de la chambre des communes

LONDRES, 5—Il paraît certain que M. Smith, *leader* de la chambre des communes, qui va être appelé à la pairie, ne sera pas remplacé par M. Balfour, ainsi qu'on l'avait d'abord supposé, mais qu'il aura pour successeur M. Goschen, chancelier de l'échiquier.

Lord Salisbury a pensé que le choix de M. Balfour provoquerait trop de jalousies et qu'il aliénerait au gouvernement sir Michael Hicks Beach et lord Randolph Churchill.

M. Goschen est entré dans le cabinet, il y a deux ans, lors de la démission de lord Randolph Churchill et y représente l'élément libéral-unioniste. Il est âgé de 58 ans et, quoique anglais de naissance, il appartient à une famille d'origine allemande, d'autres disent à une famille de juifs allemands.

Il a fait longtemps partie de la maison de banque Fruhling et Goschen, qui a introduit sur le marché anglais les valeurs égyptiennes. Il a été vice-président du *Board of Trade*, puis chancelier du duché de Lancastre, sous le dernier ministère de lord John Russell. Lors de la formation du premier cabinet Gladstone, en 1868, il fut nommé président du bureau des pauvres et, en 1871, premier lord de l'amirauté. En 1876, il accepta du ministère conservateur le poste de délégué anglais auprès du gouvernement égyptien, et, en 1880, divers dissentiments avec M. Gladstone l'empêchèrent d'entrer dans le nouveau cabinet libéral ; mais il fut envoyé en mission extraordinaire à Constantinople.

M. Goschen est un de ces hommes qui, tout en ayant été classés comme libéraux, n'en sont pas moins hostiles à toute idée de progrès. Il appartient à cette classe d'hommes politiques anglais qui, n'étant pas véritablement d'origine anglo-saxonne, n'en ont poussé que plus loin le *jingoism*.

L'Italie et l'exposition universelle

ROME, 5—M. Crispi, répondant à une interpellation, a déclaré à la chambre des députés que l'ambassadeur d'Italie à Paris, qui s'est absenté pour le jour de l'ouverture de l'exposition universelle, n'avait pas été invité officiellement à y assister.

Il a ajouté que son absence n'avait, dans la pensée du gouvernement, aucune signification politique.

Le parlement Brésilien

RIO JANEIRO, 5—Le parlement brézilien a été ouvert, aujourd'hui, par l'empereur Don Pedro.

JULES BARBEY D'AUREVILLY

Une dépêche télégraphique adressée au *New-York Times*, annonce la mort de M. Jules Barbey d'Aurevilly, littérateur français né à Saint Sauveur le Vicomte (Manche), en 1811. M. Barbey d'Aurevilly était âgé de 78 ans, et sans l'assistance de quelques amis fidèles, il y a longtemps qu'il serait mort de faim et de misère.

Il publia en 1841 un roman, ayant pour titre, *L'Amour impossible*, qui visait à être une réponse à *Lélia* de Georges Sand, puis en 1845, *Du Dandisme et de George Brummel*. En 1851, il fut attaché, par M. de Cassagnac, à la rédaction du *Pays*, journal de l'empire, où ses articles de critique se firent remarquer par la vivacité des attaques et par leur forme acerbe non moins que par l'excentricité romantique. A la même date, il avait publié : *les Prophètes du passé*, livre conçu à la manière de Joseph de Maistre et dans lequel il exprime le regret que Luther n'ait pas été brûlé. Depuis lors, il ne donna à peu près que des romans, dont les détails scabreux lui ont attiré, à maintes reprises, les censures de l'église, bien qu'il ait vécu et qu'il soit mort en ardent catholique et en royaliste passionné. On a de lui : *Une vieille maîtresse* (1851), *l'ensorcelée* (1854), *Le chevalier des Touches* (1864), *Un prêtre marié* (1865), *Les diaboliques* (1874). *Ce qui ne meurt pas* (1883). Il a publié aussi une étude sur les *Misérables* ; et les *Quarante médaillons de l'Académie française*, dans lesquels les immortels ne sont guère ménagés.

Barbey d'Aurevilly était un type unique dans son genre ; et le tout Paris littéraire a fait cette semaine un pèlerinage à la petite chambre dans laquelle il est mort et dont le mobilier consistait à peu près exclusivement en un vieux fauteuil de chêne sculpté, surmonté de ses armes dont il était très orgueilleux. Il n'a jamais pu supporter la présence d'un domestique, et il se faisait servir par sa concierge, à laquelle il avait appris à lui apporter ses lettres sur un plateau d'argent. Ses cheveux étaient régulièrement teints et il les a encore fait teindre la veille de sa mort, quoique le médecin l'eût averti qu'il n'avait plus vingt-quatre heures à vivre. Barbey d'Aurevilly était étendu sur son lit mortuaire, enveloppé de la robe de chambre de pourpre à parements blancs qu'il avait l'habitude de porter et qui était chez les égyptiens le symbole de la royauté.

Pendant les vingt dernières années, on le rencontrait dans les rues et à toutes les premières représentations, avec un jabot, une cravate de dentelle, des manchettes plissées, une longue redingote de couleur à la mode de 1825, et de nombreuses bagues au doigt. Il tenait constamment à la main un petit miroir, afin de réparer le moindre désordre de sa toilette. Ses lettres à ses amis étaient de véritables curiosités, écrites en gros caractère comme les vieux manuscrits, avec une encre de couleur différente pour chaque ligne ou pour chaque phrase.

François Coppée et Paul Bourget lui sont restés fidèles jusqu'à la dernière heure ; et, même lorsqu'ils passaient la soirée hors de chez eux, il y avait l'ordre de tenir toujours un couvert prêt pour le cas ou Barbey d'Aurevilly viendrait demander à diner, ce qui se produisait à peu près régulièrement un jour chez l'un et le lendemain chez l'autre.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en empruntant à Paul de Saint Victor l'appréciation suivante : "L'église militante, dit-il, n'a pas de champion plus fougueur que ce templier de la plume, dont la critique guerroyante est une croisade perpétuelle. Mais le polémiste intraitable est en même temps un écrivain de l'originalité la plus fière.... Il y a un roman anglais intitulé : *A outrance* ; ce pourrait être la devise du talent de M. d'Aurevilly. Jamais, peut-être, la langue n'a été poussée à un plus fier paroxisme. C'est quelque chose de brutal et d'exquis, de violent et de délicat, d'amer et de raffiné. Cela ressemble à ces breuvages de la sorcellerie, où il entrait à la fois des fleurs et des serpents, du sang de tigre et du miel."

Une dépêche télégraphique de Québec, nous apprend que l'élection de M. Owen Murphy dans Québec-Ouest vient d'être annulée avec dépens compensés.

A TRAVERS LES JOURNAUX

*** L'*Empire* cite, pour s'ajouter aux diverses manifestations du sentiment anglophobe qui semble prévaloir en ce moment aux Etats-Unis, l'insulte faite au drapeau britannique, et un discours, prononcé il y a peu de jours au *Butler Club* de Boston, par M. Chs. Dana du *Sun* de New-York.

Parlant de la démocratie, M. Dana a jugé utile d'introduire dans sa conférence le nom de l'Angleterre, et il s'est exprimé en ces termes :

"L'esprit démocratique se confond avec le patriotisme. C'est en ce sens que nous sommes tous des américains d'Amérique.... C'est ce patriotisme qui nous rattache à l'Amérique seule, sans partage de nos affections avec aucun autre pays, et je puis le dire en précisant, avec l'Angleterre, moins qu'avec tout autre (applaudissements). Nous sommes américains pour la grandeur de l'Amérique ; nous sommes démocrates pour le service de la démocratie ; nous travaillons pour l'avenir, nous ne voulons pas travailler pour l'Angleterre. (nouveaux applaudissements.)

*** Le *Quotidien* a publié récemment un excellent article, sous le titre : Les *Immigrants et le port de Québec*, dans lequel il demande qu'on revienne au système de débarquer à Lévis, les immigrants au lieu de les conduire jusqu'à Montréal.

Notre confrère n'a pas de peine à prouver que les immigrants seraient beaucoup mieux traités à Lévis qu'à Montréal, où ils sont misérablement entassés comme des moutons sur les quais ou débarcadères, et où ils attendent en proie à la pluie, aux intempéries et aux filous le départ du train qui va les transporter.

"A ce sujet, dit-il, nous allons reproduire un exemple frappant cité par un confrère de Québec, qui fera bien ressortir la différence immense qui existe entre les deux ports pour la confortabilité des immigrants et l'intérêts des compagnies.

"Le vapeur "Lake Superior" de la ligne Beaver est arrivé à Québec à 4 h. 10 a. m. le 29 avril et est monté à Montréal sans arrêt, arrivant à destination à 5.20 p. m. A six heures p. m., les immigrants sont débarqués, et ont passé toute la nuit à errer sur les quais par une pluie battante, dans une boue épaisse, sales, trempés et complètement misérables. On les a transportés par fournées aux gares du Pacifique et au Grand Tronc pendant la nuit, les uns sont partis à 3 hrs. le 30 avril au matin, les autres à 5 hrs.

"Cinq heures après, à 8 h 20 a. m., le 29 avril, le vapeur "Circassian" de la ligne Allan arrivait à Québec. Ses immigrants, débarqués à Québec, se rendirent à Toronto par le train de 2 h. 30 p. m. arrivant en cette ville à 9 h. a. m. le 30 au matin, c'est-à-dire au moment où les passagers du "Lake Superior" venaient à peine de quitter Montréal dans l'état pitoyable dont nous avons parlé."

L'observation du *Quotidien* est particulièrement intéressante en ce qui concerne les immigrants à destination de la province de Québec, qui appartiennent pour la plupart à des pays de langue française. C'est Québec qui est leur port de débarquement naturel. Les transporter jusqu'à Montréal, c'est leur enlever la plus grande partie de leur chance, de se faire une situation, et s'exposer à encombrer Montréal de vagabonds et de pauvres sans emploi.

*** L'*Interprète* apprécie en ces termes les conséquences possibles de l'agitation antijésuitique :

"Pour des gens qui font parade de loyauté à l'empire britannique ils sont précisément ceux qui cherchent à disloquer la Confédération et à nous faire presque désirer l'Annexion, pour en finir avec leur sotte et constante agression.

C'est un remède que les Canadiens-Français portent en poche, au cas de besoin.

Quoi qu'il en soit de ce mouvement fanatique et contagieux, il est certain qu'il a au moins pour effet de transformer les partis politiques et d'opérer en certains endroits des rapprochements inévitables.

La population française et Catholique est placés par eux dans une position qui demande l'effacement des partis politiques et l'union de ses chefs.

Faisons des vœux pour que le patriotisme prime les ambitions politiques et les stériles luttes de parti,

Les Canadiens d'Ontario du moins se croient de taille à le faire."

CHEAPSIDE

Veuillez, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS

PHOTOGRAPHIES
EN
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS

Téléphone 381

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. — E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet.
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc. etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART — F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS,
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. — A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. — F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solicitenr, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets dits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.**
D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc.. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL
Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.
On trouvera constamme t à cet établissement de première classe, des vins, et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU,
Propriétaire